

Construction d'une infrastructure sportive : Skate-park de l'agglomération dijonnaise



Construction d'une infrastructure sportive : Skate-park de l'agglomération dijonnaise

Avertissement :

- Le PIND est le premier test qui vous permet de vous évaluer (et d’être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression des éléments qui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure votre motivation pour l’aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit vous permettre de problématiser un sujet en vous appuyant sur des recherches bibliographiques, d’élaborer un diagnostic orienté et d’émettre des propositions.

Remerciements :

- Mr LARRIBE Sébastien, professeur à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours et tuteur du projet, pour ses conseils et ses indications qui m'ont permis de réaliser mon projet
- Mr DECAILLOZ Gilles, responsable du service des sports de la ville de Dijon, pour les nombreuses informations qu'il m'a fourni et sa disponibilité.
- Les différents employés du skate-park de Dijon, pour les informations et les impressions qu'ils m'ont transmis.
- Tous les rolleristes, skateurs et bmxeurs avec qui j'ai pu discuter et qui m'ont permis de tester mon projet au fur et à mesure de son avancement.
- Mes parents qui m'ont fait part de leurs conseils.

Sommaire :

Introduction :	6
I) Dijon : Présentation de la ville.....	7
a) Situation géographique.	8
b) Démographie et économie dijonnaise.	10
c) Dijon, ville sportive.	12
d) Conclusion partielle.....	15
II) Un nouveau skate-park, évaluation de la demande.	17
a) La demande d'un nouvel équipement.	18
b) L'infrastructure déjà présente.	19
c) La concurrence à proximité.	20
d) Les activités qui en profitent.	23
e) Conclusion partielle.....	24
III) Les enjeux d'une reconstruction.	25
a) Le maintien de cet équipement.	26
b) Stratégie d'implantation du skate-park.....	26
c) Conclusion partielle.....	29
IV) Proposition d'aménagement.....	31
a) Un skate qui suit la tendance actuelle.	32
b) Des spécificités pour se distinguer.	33
c) Les normes de sécurité et matériaux.	38
d) Conclusion partielle.....	39
V) Financement et gestion.....	41
a) Les différents partenariats envisageables.	42
b) Conclusion partielle.....	43
VI) Conclusion	44
Bibliographie :	45
Webographie :	45
Table des matières :	46
Résumé :	48

Introduction :

Afin de vous faire découvrir ce qu'est un skate-park, il est préférable de parler de ce que l'on peut faire à l'intérieur.

Même si le nom indique que ce lieu est plus adapté à la pratique du skateboard, les infrastructures modernes permettent désormais la pratique du roller, skate et bmx en un même lieu. Ces sports sont des disciplines nouvelles, à la limite des sports extrêmes. Ce que les pratiquants recherchent lorsqu'ils entrent dans un skate-park, c'est de profiter d'un lieu dans lequel ils peuvent rouler, sauter, faire des figures acrobatiques comme ils le souhaitent.

Proche du centre ville, le skate-park de Dijon est un lieu de rencontre et d'échange qui fait maintenant partie du patrimoine sportif de la ville de Dijon. De nombreux visiteurs et utilisateurs en assurent le bon fonctionnement. Facile d'accès, il rencontre un franc succès, et depuis son ouverture, les premiers utilisateurs sont devenus les habitués de ce lieu.

Alors que le quartier dans lequel se trouve le skate-park est en pleine transformation, la destruction future de celui-ci oblige la ville à penser à la reconstruction d'un nouveau skate-park.

La première partie sera consacrée à la description de la ville et de sa politique sportive, la deuxième aux raisons qui motivent ce projet de reconstruction, la troisième aux enjeux qui en découlent, la quatrième est la proposition d'aménagement et la cinquième formule les méthodes et techniques envisageables pour construire ce skate-park.

I) Dijon : Présentation de la ville

a) Situation géographique.



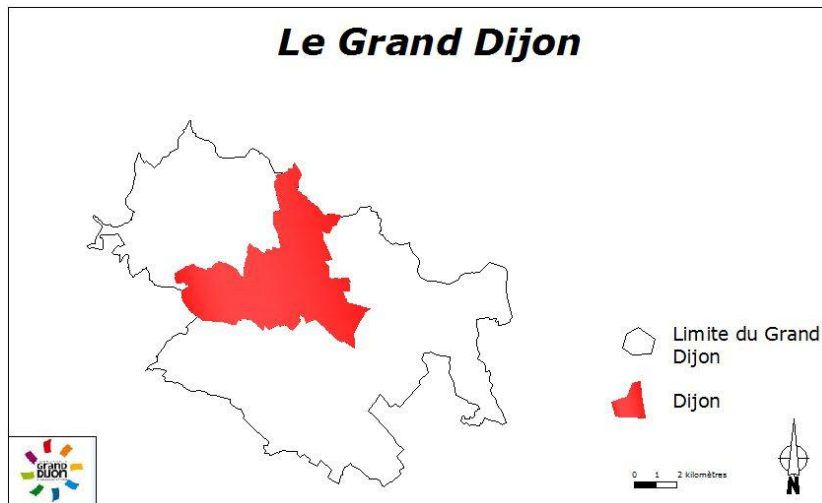
Source Internet



1) Présentation globale.

Dijon est la capitale de la région Bourgogne et la préfecture du département de la Côte-d'Or (21). Grâce à sa position au sein d'un nœud autoroutier important, Dijon se situe à 200km de Lyon et 300km de Paris en prenant l'A6, à 300km de Strasbourg en prenant l'A36 puis l'A35 ou encore à 250 km de Genève en prenant l'A39 et en traversant le Jura, c'est une ville accessible à tous.

Avec 31 582 km², la région Bourgogne est la 6^{ème} plus grande région de France. 59% de ses terres sont utilisées par l'activité agricole, en particulier en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Pour le département de la Côte-d'Or, sa superficie s'élève à 8 763 km² et sa population est de 532 948 habitants. Ce département est plus connu pour ses grands vins et grands coteaux entre Gevrey Chambertin, Vosne Romanée, Nuits Saint Georges, Beaune ou encore Pommard. Son nom, Côte-d'Or, est d'ailleurs dû à la couleur des coteaux viticoles que l'on peut observer en automne après les vendanges.



Plan de situation de la ville de Dijon dans la communauté de commune
Réalisation personnelle, AutoCad

Avec 250 387 habitants au cœur du Grand Dijon et 155 380 habitants sur le territoire dijonnais, le Grand Dijon est la 20^{ème} plus grande communauté de communes de France (sur 171), et Dijon occupe la 18^{ème} place des plus grandes villes de France. Le grand Dijon regroupe 49% de la population Côte-d'Or et 15,6% de la population bourguignonne.

2) Histoire et patrimoine.



Chouette de l'Eglise Notre Dame
Photographie personnelle

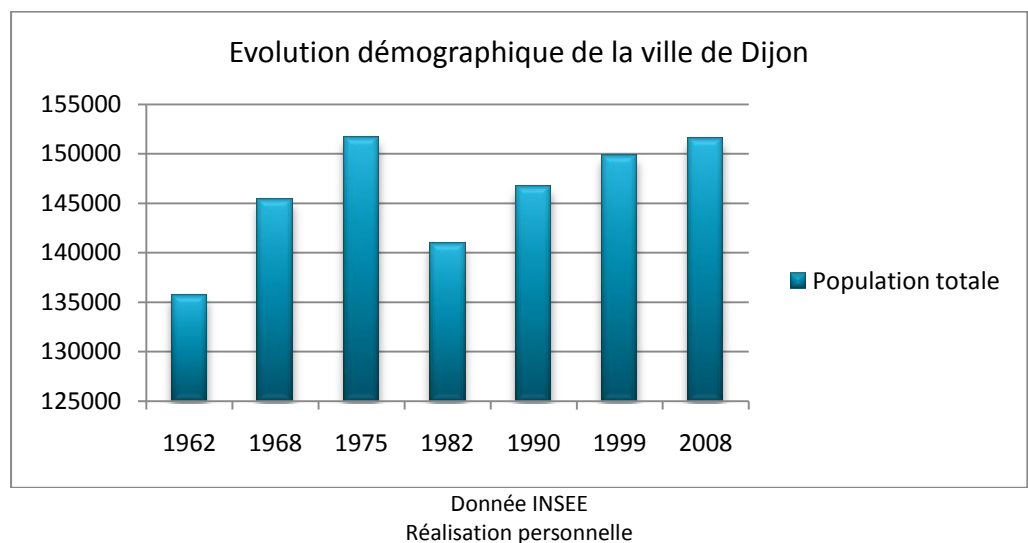
Emblème de Dijon, la chouette s'impose naturellement comme une image importante pour le patrimoine de cette ville. Car Dijon, capitale des ducs de Bourgogne, est un lieu chargé d'histoire et de monuments, anciens et nouveaux qui sont devenus l'image de la ville. C'est donc le palais de Bourgogne, réhabilité en tant que bâtiment de la Mairie, qui est avec l'église Notre dame, un des monuments historiques de Dijon les plus importants.



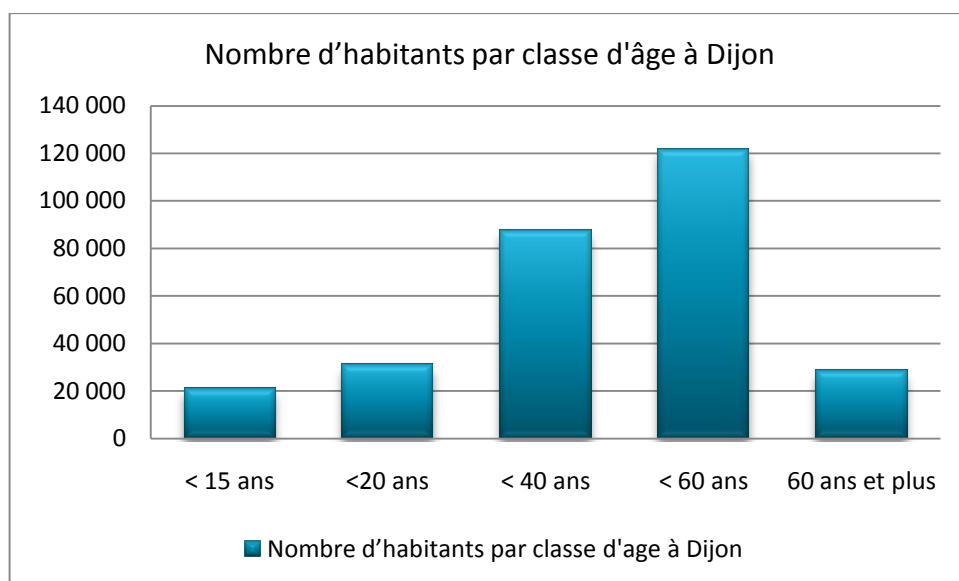
Palais des ducs de Bourgogne et mairie de Dijon
Source Photographie : www.google.fr

Alors qu'au contraire, Dijon est plus connu sur le plan national pour sa moutarde de Dijon, cette image est de plus en plus fausse car seule la recette est à présent le seul lien entre elle et la ville. Le terroir dijonnais, lui, est plus vaste que l'image que l'on peut en avoir, puisque l'on trouve aussi la crème de cassis de Dijon et le pain d'épice de Dijon. C'est un aspect du patrimoine qui aujourd'hui encore compte beaucoup pour les dijonnais.

b) Démographie et économie dijonnaise.

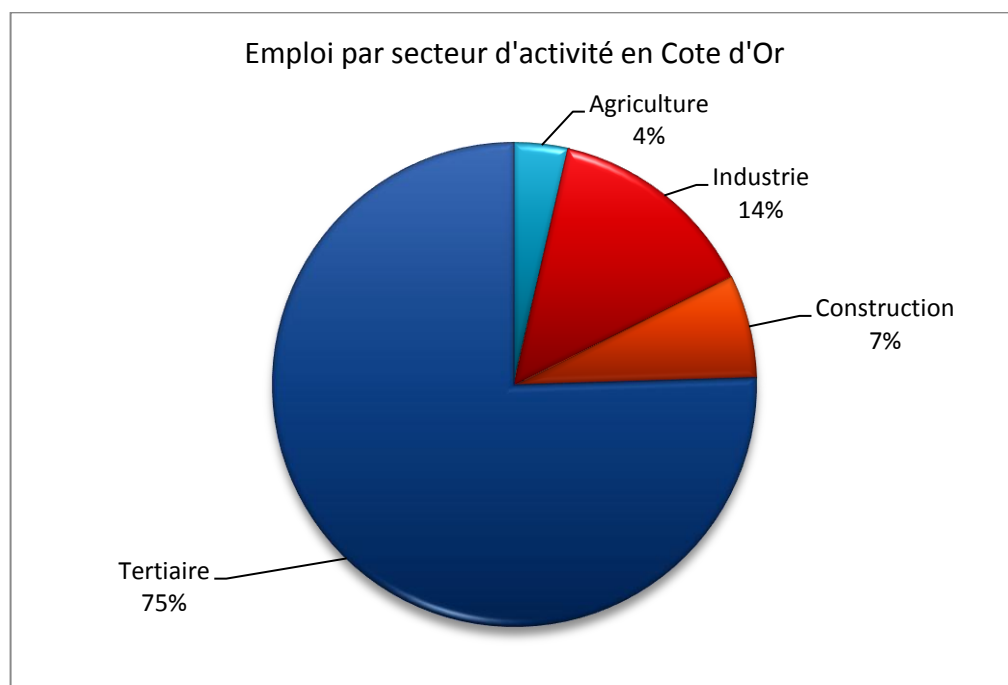


Pendant les années 60 et 70, l'évolution démographique de la population dijonnaise permet de retranscrire l'essor économique de la ville à cette époque. C'est au début des années 80 que la pénurie de logements, destinés aux cadres et employés qui peuplent majoritairement la ville, entrainera la construction de nouveaux quartiers type ZUP à Dijon ainsi que le développement des villes comme Chenôve, Quetigny ou encore Longvic. Une partie de la population dijonnaise ira s'installer dans ces nouveaux quartiers et la croissance reprendra jusqu'à aujourd'hui pour obtenir les 153 380 que Dijon comptabilise aujourd'hui.



Donnée Ville de Dijon pour l'année 2004
Réalisation personnelle

En Côte-d'Or, on peut trouver 59 entreprises de plus de 200 salariés, dans des secteurs divers comme ceux de l'alimentaire appuyé par un pôle de recherche, celui du transport aussi bien en commun que le transport international, le pôle atomique, le secteur pharmaceutique et celui de l'automobile.



Donnée INSEE
Réalisation personnelle

D'un point de vue économique, la ville de Dijon se présente comme une ville proche de la moyenne française. Avec un taux de chômage de 7,7% contre 9,6%

de moyenne française (donnée INSEE année 2009), la ville de Dijon est une des villes où le marché de l'emploi se porte bien. La politique de grand travaux entrepris dernièrement pour la construction du tramway dijonnais permet d'assurer jusqu'à aujourd'hui une constance dans les résultats de la ville. On peut y ajouté un revenu annuel moyen de 16 286€/an supérieur à la moyenne française.

c) **Dijon, ville sportive.**

1) Politique sportive de la ville de Dijon.

Présentation du projet sportif proposé au journal l'équipe pour le classement des villes sportives de France :

Le projet sportif de Dijon est décliné au travers de chacune des priorités du programme présenté aux dijonnaises et aux dijonnais en 2001 et sur lequel l'équipe municipale actuelle a été élue.

Extrait :

- *1ère de ces priorités: réveiller la démocratie locale et la citoyenneté avec, dans le domaine sportif, la création d'un comité local d'activités physiques et sportives ; finalement, en 2001, la ville a décidé d'adhérer à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports et a créé l'Office Municipal du Sport de Dijon;*
- *2ème priorité: renforcer la sécurité au travers du soutien apporté aux associations qui encadrent des jeunes dans les quartiers, que ce soit dans les domaines du sport ou des loisirs;*
- *3ème priorité: assurer la solidarité, notamment en prenant en compte les handicaps dans la ville et en favorisant l'accès à la pratique sportive des handicapés;*
- *4ème priorité: animer la ville en facilitant l'organisation de manifestations sportives populaires;*
- *5ème priorité: améliorer la qualité de la ville, notamment en créant un véritable réseau de pistes cyclables adapté et sécurisé qui a toute son importance dans le domaine du sport-santé;*
- *6ème priorité: faire vivre la communauté d'agglomération en lui donnant des compétences dans le domaine sportif, ce qui se traduit aujourd'hui par la reprise par le Grand Dijon du complexe sportif de l'ASPTT Dijon qui périlait à la suite du désengagement de la Poste et de France Télécom, par la réalisation d'un stade d'athlétisme sur le campus universitaire et la construction prochaine d'une piscine olympique;*
- *7ème et dernière priorité: affirmer Dijon dans son rôle de capitale régionale en y construisant et en y aménageant des équipements structurants (Parc Municipal des Sports Gaston Gérard à 16.000 places à l'orée de la saison 2007-2008, puis à 22.00 places en cas de montée du*

club en Ligue 1; structure artificielle d'escalade couverte qui ouvrira ses portes en 2008..), mais aussi en faisant entrer la Ville dans le réseau Ville Santé, et là nous touchons aussi au domaine du sport et de la santé.

C'est donc en Octobre 2001 qu'est créé l'Office Municipal du Sport de Dijon, l'OMSD. Créé dans le but d'avoir un lieu d'échange et de réflexion sur la politique sportive de la ville, elle est composée de six commissions : équipements, manifestations, protocoles et relations internationales, subventions et contrats de partenariat, sports et santé, insertions et formations.

En affichant un soutien aux grands et aux petits clubs de la ville, l'office agit de manière directe avec les dirigeants et pratiquants sportifs. Leurs attributions en matière de gestions sportives se fait donc par l'attribution de subventions aux clubs, associations et sportifs de hauts niveaux. Avec des actions plus ciblées menées dans le cadre de la « convention prévention et insertion par le sport », l'OMSD se voit aussi attribuer un caractère social dans sa politique sportive. C'est au moins une centaine de jeunes qui profitent de la collaboration de la ville, de l'état et de l'OMSD.

L'OMSD travaille aussi sur une partie événementielle, en organisant de nombreuses manifestations dans la ville comme par exemple la Nuit du Sport ou le Loisiroscope, événements organisé pour mieux faire connaître les activités et les acteurs du sport dans la ville.

La construction d'une piscine olympique et l'agrandissement des tribunes du stade Gaston Gérard, deux projets de l'OMSD, montre que le sport et les pratiquants occupent une place importante dans la politique de la ville de Dijon

2) Infrastructures sportives récentes ou en projet.

Parmi les dernières grandes infrastructures sportives récemment construites, on retrouve la piscine olympique du Grand Dijon, inaugurée le 28 avril 2010 et ouverte au grand public le 3 mai 2010. Fruit d'un chantier de 24 millions d'euros et signe d'une véritable volonté de fournir des équipements sportifs de qualité, cette nouvelle piscine olympique rencontre un franc succès populaire et accueillera les grandes compétitions internationales.



Piscine olympique du Grand Dijon, vue de jour et de nuit.

Photographies : www.grand-dijon.fr/vie-des-communes/equipements-sportifs/la-piscine-olympique-13929.jsp

Le second équipement réalisé est la salle d'escalade du Grand Dijon, « Cime Altitude 245 », inauguré le 8 avril 2010. C'est un équipement plus spécifique qui touche un public plus restreint. La volonté de la ville de Dijon d'accueillir un public se fait ressentir par la construction de murs, adaptés à tous les niveaux de pratiques.



Salle d'escalade du Grand Dijon

Photographies : www.cime-dijon.com/Home/tabid/10550/Default.aspx

Le dernier projet du grand Dijon est le futur stade de foot du DFCO, club en route pour l'accès à l'élite. Ce futur stade, inspiré des différents projets français et européens, est un projet ambitieux mais tout à fait réalisable.

Cette nouvelle infrastructure, en forme de colisée, est à l'échelle des ambitions de la ville de Dijon. Prévu pour recevoir les spectateurs toujours plus nombreux et toujours plus enthousiastes, ce stade aura prochainement une capacité de 22 000 places, ce qui en fera le plus grand stade bourguignon. Avec ce projet et la proximité voulue aussi bien entre le stade et le centre ville, le stade et les réseaux de communication, le public et les sportifs, Dijon affirme la position prise de sa politique sportive.



Futur grand stade de Dijon

Images : www.grand-dijon.fr/vie-des-communes/equipements-sportifs/un-stade-dans-la-ville-12240.jsp

Particularité ou nouveau modèle de conception, ces différents équipements sont dès à présent multifonction : ils présentent maintenant tous des annexes, pour la restauration et/ou pour les loisirs.

Par exemple, à la piscine olympique, des saunas, des hammams et des jacuzzis pour se relaxer, un coin restauration pour grignoter. Et il en est de même avec le projet du grand stade, dans lequel on pourra retrouver des boutiques et des restaurants.

d) Conclusion partielle.

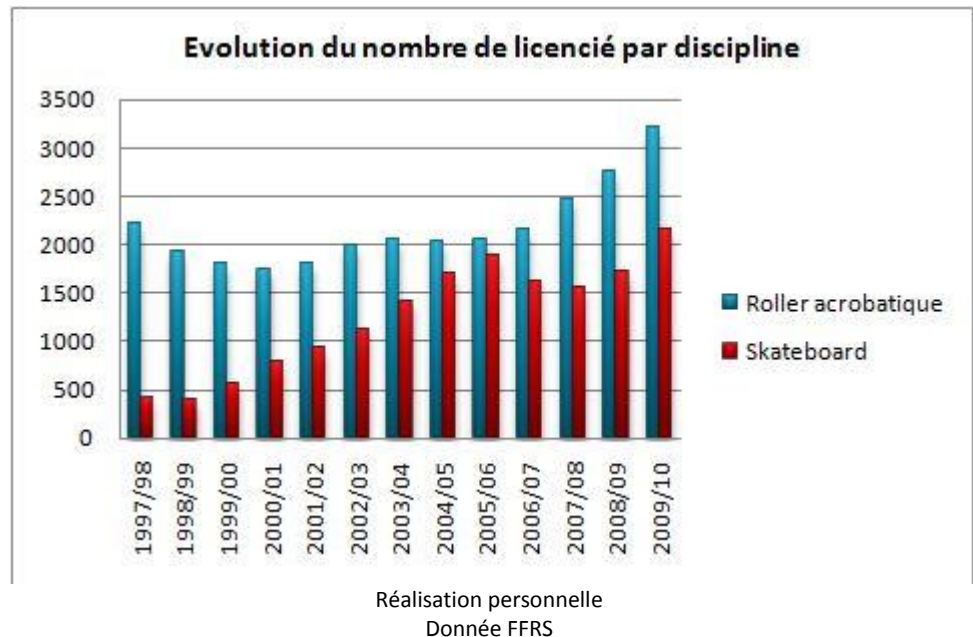
Dijon est donc une des grandes villes de France. Géographiquement bien situé, au carrefour de grands axes de transport français, elle profite de sa localisation pour se développer. C'est une ville active, dynamique, avec une économie qui se porte bien, un taux de chômage assez faible et une démographie en hausse.

Sa politique, ambitieuse, lui permet de se placer sportivement comme une des villes les plus sportives et ses projets sont à la hauteur de ses espérances. C'est donc dans un contexte sportif positif que l'on peut prévoir un nouveau projet, celui du prochain skate-park du grand Dijon. Reste à définir les attentes et les enjeux pour produire un projet cohérent et respectueux de la politique de la ville.

II) Evaluation de la demande pour un nouveau skate-park.

a) La demande d'un nouvel équipement.

Depuis plus de 10 ans, les sports alternatifs que sont le roller, le skate et le bmx connaissent un véritable succès. Touchant principalement les jeunes, ce sont des sports qui ont vu le nombre de pratiquants augmenter très rapidement. C'est dans la rue que toutes ces disciplines sont nées, principalement aux Etats-Unis.



Skateboard, bmx et roller disposent chacun d'une affiliation à une fédération française, celle de cyclisme (ffc) pour le bmx et celle de roller skating (ffrs) pour le skateboard et le roller. Mais seul le bmx, dit free-style au sein de la ffc, ne dispose pas de championnat de France. Même si les chiffres montrent la hausse du nombre de licencié en roller et skate, elle n'est pas significative sur le nombre global de pratiquant.

Les constructeurs de skate-park ne sont pas en reste. Alors que certains ont commencé il y a maintenant 20 ans, d'autres arrivent sur le marché et l'offre existante est grande.

Autrefois pratiqué en extérieur, c'est dans les années 2000 que la demande en équipement intérieur s'est fait ressentir.

Alors que le roller, le skate et le bmx s'encrent de plus en plus dans les villes et dans la culture urbaine, le skate-park est donc un objet de moins en moins discutable pour éviter toutes sortes de conflits portant sur l'utilisation du mobilier urbain. Alors que les pratiquants peuvent être considérés comme « minoritaires », la notion d'intérêt général que l'on donne à ces nouveaux équipements est donc incontestable.

Les municipalités se munissent donc de cette infrastructure dans le but de promouvoir ces sports et d'offrir un espace sécurisé et adapté à ces pratiques.

C'est déjà ce qu'avait fait Dijon avec le Dijon Skate-Park inauguré en 2002, mais malheureusement, présent dans un quartier en pleine ré-urbanisation, il sera détruit prochainement. Alors que le skate-park actuel est le fruit d'une réhabilitation, il était surtout destiné à la population locale. Mais à présent, la ville souhaiterait se doter d'un équipement moderne, plus adapté aux pratiques actuelles et dimensionné pour permettre à chaque visiteur de s'initier ou de se perfectionner. Alors que de nombreuses communes font construire des skate-parks, principalement extérieurs pour les pratiquants locaux, la volonté dijonnaise est d'attirer des pratiquants de la région ainsi que des événements aussi bien locaux et nationaux dans un lieu fermé.

b) L'infrastructure déjà présente.

Construite dans l'ancien Forum de Dijon, dans un hall pouvant servir de salle de spectacle et concert et prévu pour la réception d'autre événement comme des fêtes agricoles, ce skate-park est donc le fruit d'une réhabilitation effectué par la ville de Dijon à la suite d'une pétition formulé par des pratiquant qui souhaité un lieu fermé pour s'adonner à leur sport.



Photographie personnelle

Construit dans un bâtiment de type industriel de 36x80m, ce skate-park fut inauguré le 23 octobre 2002.

L'aire de street, dans laquelle on trouve 6 modules, est construite sur une superficie de 1 500m² avec un sol en résine et enrobé, entouré par une barrière en métal et plexiglas, le coût total de cette construction est de 270 000€.

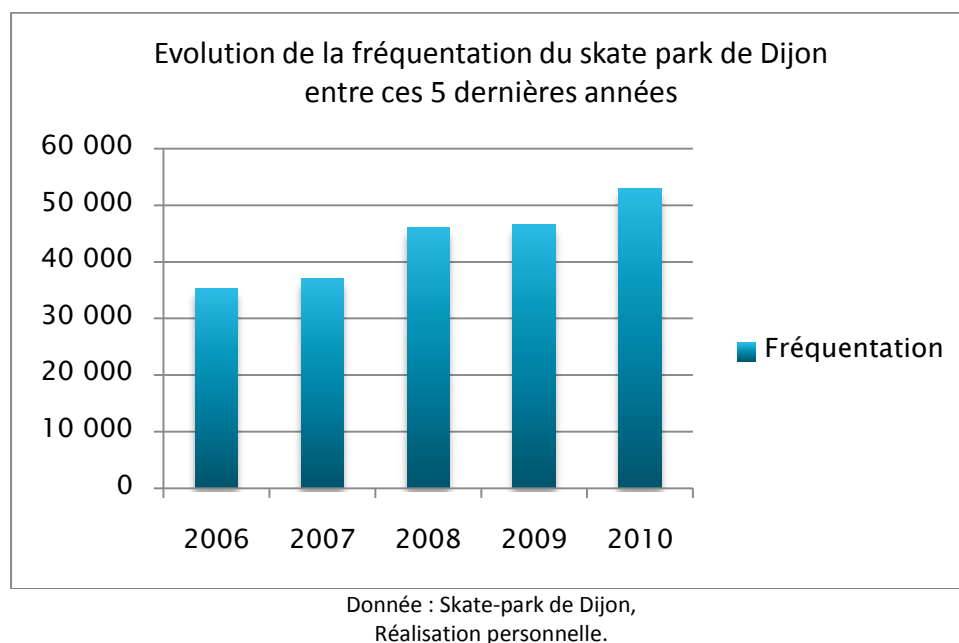


Photographie personnelle

Situé proche du centre ville, sur le même site que le parc des expositions et celui du palais des sports, ce skate-park profite de sa localisation privilégiée pour attirer des pratiquants toujours plus nombreux. Bien distribué par le réseau de

bus, il est donc facile d'accès pour tous les pratiquants provenant de l'agglomération dijonnaise.

Avec des tarifs raisonnables de 4,55€ l'entrée, 12€ la carte de 10 entrées, et l'accès gratuit pour les moins de 12 ans, ce skate-park jouit d'une excellente fréquentation. Il propose de nombreux services comme la location de matériel (roller) et de protections (genouillères, coudières et casques).



c) La concurrence à proximité.

Parmi les autres skate-park fréquenté à Dijon, on retrouve celui situé au quartier Fontaine d'Ouche, dans le sud ouest de Dijon. Sur une surface d'environ 800 m², on y trouve une dizaine de module adapté à chaque pratique. Skate-park extérieur, beaucoup de jeunes s'y retrouvent en été pour venir pratiquer. On trouve aussi au nord de Dijon le skate-park de St Apollinaire, avec 6 modules disposés sur 500 m².



Skate-park de Saint Apollinaire
Photographie personnelle



Skate-park de Fontaine d'Ouche
Photographie personnelle

Il faut donc quitter Dijon pour retrouver d'autres skate-parks indoor. Le plus proche étant celui de Lyon, à 200 km. Le skate-park de Gerland est considéré par tous comme l'un des meilleurs skate-park de France. Ce skate-park accueille de nombreux événements comme les championnats de France de skate ou de nombreuses compétitions de roller, bmx ou skate. Autre particularité, il dispose d'un « skate school », permettant aux jeunes de s'initier à la pratique du skate.



Skate-park Gerland de Lyon

Photographies : <http://www.skateparkdelyon.com>

On retrouve aussi à proximité le skate-park de Troyes. Celui-ci est un skate-park extérieur, en forme de bowl (cuvette). Construit en 2006 sous l'impulsion d'association locale, il accueille lui aussi des compétitions de renommée nationale comme le Roula 3, événement bmx.



Skate-park de Troyes

Source Photographie : Internet

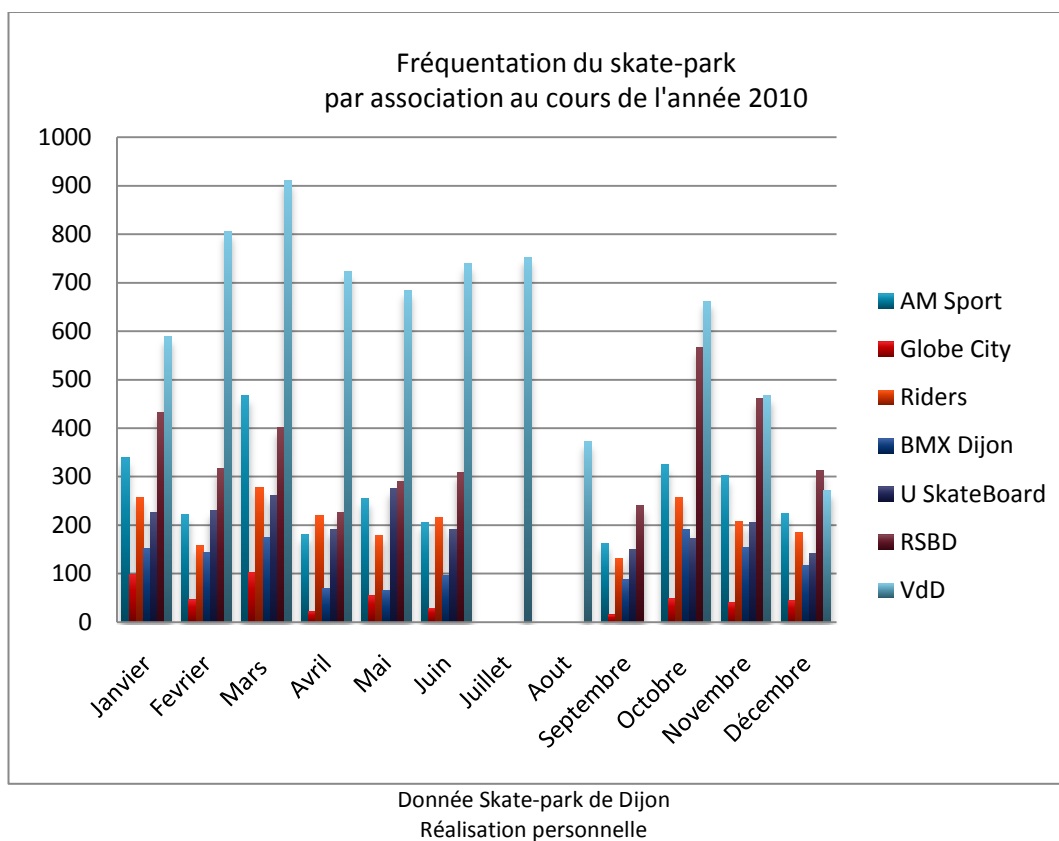
d) Les activités qui en profitent.

1) Le grand public.

Ouvert tout au long de l'année, 7j/7, le skate-park était initialement destiné à l'accueil du grand public. C'est grâce à une politique de prix bas que ce skate-park obtient de bon résultat chaque année. Car depuis son ouverture, sa fréquentation n'a jamais cessé de croître (cf graphique : Evolution de la fréquentation du skate-park de Dijon entre ces 5 dernières années) et le grand public représente 3/5 (33 849 entrées sur les 52 963) de la fréquentation totale du skate-park en 2010.

Facilement saturé lors des vacances scolaires, la structure actuelle montre ses limites : l'aire de street n'est pas prévue pour accueillir plus de 50 personnes en même temps. De ce fait, le personnel du skate-park se voit obligé de refuser l'entrée à des pratiquants à certains moments.

2) Le milieu associatif.



Lieu de pratique du roller, du skate et du bmx, le skate-park de Dijon accueille de nombreuses associations. Ces associations sont principalement axées autour de la pratique du roller. Elles profitent de l'installation pour donner des cours de roller fitness et street, chacun utilisant un lieu précis du skate-park. Quand aux associations de skateboard ou bmx, seule l'aire de street est utilisée.

La ville de Dijon, VdD, est « l'association » la plus active : avec ces activités sociales proposées dans le cadre de « vacances pour ceux qui restent », l'activité initiation au roller fait partie du top 5 des activités les plus demandées par les parents pour leurs enfants et les activités pédagogiques que proposent certaines écoles ou centres aérés de la ville se pratiquent aussi au skate-park. La deuxième association, RSBD, est la deuxième plus active car elle propose elle aussi des cours d'initiation et de perfectionnement au roller et skateboard. Elle voit ses chiffres de fréquentation très haut lors de la période de rentrée scolaire car de nombreux jeunes viennent s'essayer au roller, mais les chiffres redescendent une fois que les groupes d'apprentissage sont fixés.

Certaines associations ont des horaires qui leurs sont exclusivement réservés, comme pour l'association BMX Dijon et RSBD, mais la plupart des associations pratiquent leurs activités lors des séances publiques, comme c'est le cas de AM Sport qui donne des cours de roller en ligne et qui n'utilise pas l'aire de street mais la piste qui l'entoure.

C'est donc aussi grâce à la présence des nombreuses associations que ce skate-park rencontre un tel succès.

e) Conclusion partielle.

On peut donc observer, aussi bien à Dijon qu'ailleurs, que les activités autour d'un skate-park sont nombreuses et que ce genre d'infrastructure est de plus en plus présente dans les villes.

Le nombre de licencié, même s'il ne correspond pas au nombre réel de pratiquant, montre bien que la demande en skate-park existe, les fréquentations des années précédentes au skate-park de Dijon prouvent que ce site fonctionne bien, et la destruction dans un futur proche de ce skate-park serait une vraie perte pour la ville de Dijon. Les enjeux sur la reconstruction d'un skate-park sont donc réels et il est nécessaire de les cibler pour offrir aux pratiquants un lieu adapté à leurs pratiques et à leurs envies.

III) Les enjeux d'une reconstruction.

a) Le maintien de cet équipement.

C'est donc une infrastructure avec un bon fonctionnement que la ville de Dijon serait sur le point de détruire. Avec des chiffres de fréquentation positifs, la reconstruction d'un skate-park serait donc logique.

Il est aussi désormais impensable de laisser les pratiquants de ces sports « dans la rue », même si celle-ci est culturellement à la base de la pratique. L'utilisation du mobilier urbain entraînerait sa dégradation, ce qui serait préjudiciable pour la ville. Il faut encore penser aux nuisances sonores de la pratique que devrait supporter la population se situant proche des « spots » utilisés par les rolleristes, skateurs ou bmxeurs. Il faudrait donc s'attendre à des plaintes de la part de la population envers la ville et la direction des sports.

En détruisant ce skate-park, la ville de Dijon détruirait un lieu où la pratique se faisait en toute sécurité, et ce serait désormais les utilisateurs de ce dernier qui pourraient faire preuve de mécontentement.

On ne peut donc pas se permettre de ne pas reconstruire un skate-park puisqu'il fait maintenant partie du paysage sportif de la ville et que les conséquences de cette perte pourraient être dommageables.

Dans le cadre de la politique sportive de la ville, on pourrait croire que la destruction de ce skate-park sans projet de reconstruction pourrait laisser aux pratiquants l'impression d'être abandonner par la ville, alors que cette dernière soutient et encourage l'accès au sport, notamment avec des aides fournies aux associations comme il est stipulé dans l'extrait du projet sportif que la ville a transmis au journal l'Equipe

b) Stratégie d'implantation du skate-park.

Anciennement situé dans le centre de Dijon, il est maintenant difficile de prévoir la construction d'un tel bâtiment dans cette zone. En effet, la politique de la ville de Dijon sur les logements condamne toutes friches urbaines à une réhabilitation ou une reconstruction de logements. Et même si ces sports appartiennent à une culture urbaine, il serait difficilement imaginable d'aménager une place proche du centre ville pour y construire un skate-park extérieur.

C'est pour cela qu'il faut s'éloigner du centre et se tourner sur les nouveaux quartiers en construction. Deux options sont possibles :

- le Nord de Dijon avec le parc Valmy qui accueillera prochainement le passage et le terminus du tramway de l'agglomération dijonnaise (en construction), un nouveau complexe hospitalier, qui se situe proche du Zénith de Dijon. Il est facile d'accès car il se trouve proche de la

rocade de Dijon, et comme le prolongement de cette rocade est en construction, la quasi-totalité des habitants de l'agglomération dijonnaise pourront rejoindre aisément ce site.

- l'Est de Dijon, dans la ville de Quetigny. Toujours situé en bordure de rocade, ce site a récemment accueilli la nouvelle piscine olympique du Grand Dijon. Proche des facultés, sur le chemin d'une ligne de Tramway, il ferait donc un excellent site d'accueil.

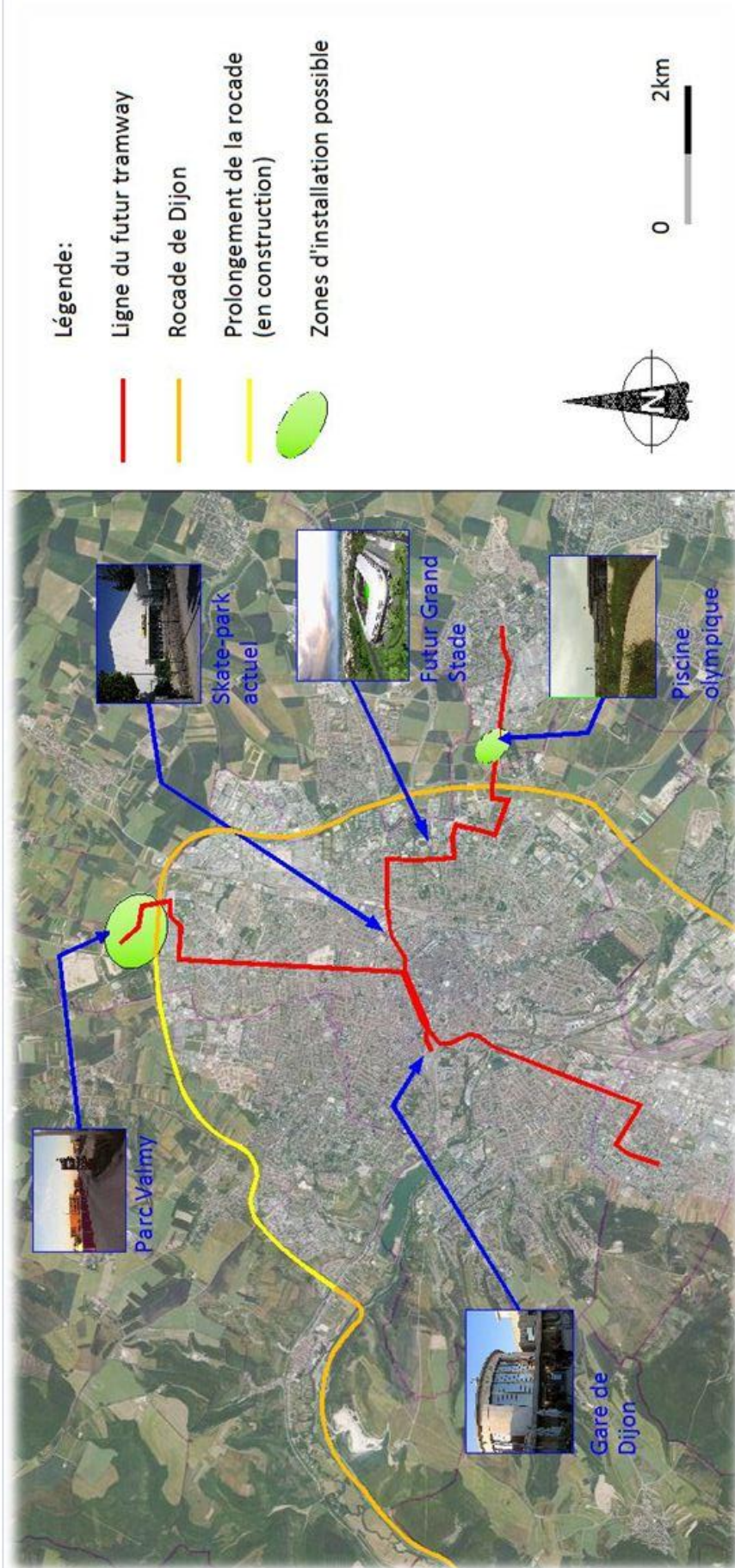
Ces deux zones ont la particularité de se situer proche de centres commerciaux, celui de la Toison d'Or pour Valmy et celui de Quetigny à Quetigny.

Un des critères important est celui de la facilité d'accès. Car même s'il est destiné principalement aux locaux, il doit être aisé pour les extérieurs de venir et de se garer. Pour les jeunes utilisateurs, il est nécessaire d'avoir à proximité un moyen de transport en commun efficace, qui sera dans notre cas, le tramway. A quasi égale distance du centre ville, le choix de la localisation se fera donc en fonction de la disponibilité du foncier dans chaque zone.

La principale différence entre chaque lieu d'implantation se situe dans la commune d'accueil. En effet, si le premier cas signifie que le bâtiment se trouve sur le territoire de Dijon, l'autre signifie qu'il se trouve sur le territoire du Grand Dijon. La différence n'est cependant pas notable, puisque les politiques de la ville et de la communauté de commune sont étroitement liées. En effet, le maire de Dijon étant le directeur de la communauté, il y a complémentarité entre les deux institutions. Le Grand Dijon ayant mené la construction du Zénith et celle de la piscine olympique, on peut donc imaginer que quelque soit le lieu d'implantation, il serait aussi à l'origine de la construction de ce skate-park.

Les disponibilités foncières des 10 prochaines années n'étant pas connues et ne pouvant être prédites pour le moment, il n'est donc pas envisageable de prévoir le lieu final de ce futur skate-park. Mais une chose est sur, c'est bien dans l'une de ces deux zones que sera construit le futur skate-park de Dijon.

Cartes des sites d'implantation possibles du futur skate-park



Réalisation personnelle

Fond de carte www.géoportail.fr, image internet et photographies personnelles

c) Conclusion partielle.

Différents enjeux existent autour de la reconstruction d'un skate-park.

Tout d'abord celui de son maintien, car la perte de l'infrastructure déjà présente aurait de nombreuses retombées négatives sur la ville et la politique sportive qu'elle souhaite appliquer ne serait pas respectée.

Ensuite celui de la localisation, car ce sont les disponibilités foncières qui définiront l'emplacement final de ce skate-park et sa position aura un rôle considérable dans son potentiel d'attractivité et sur les fréquentations de ce futur équipement.

IV) Proposition d'aménagement

a) Un skate qui suit la tendance actuelle.

Afin de créer un site inédit, le choix de construction de deux aires de pratique semble être intéressant. Ce n'est donc pas un simple skate-park qui sera réalisé mais un en intérieur et un en extérieur. L'accent est donc mis sur la différence d'ambiance, de période d'utilisation et de pratique privilégiée.



Vue extérieur du projet
Réalisation personnelle, Google Sketch'Up

Il faut donc regarder les dernières constructions pour bien comprendre quelle mode définit les skate-parks actuellement. Car l'offre est grande et les possibilités sont multiples. C'est donc en voyant la structure qui réunit le skate-parks et le Palais de la Glisse à Marseille, Paris et l'EGP 18 ou encore Bordeaux et le skate-park des Chartons que l'on peut se faire une idée des tendances actuelles.



Skate-park de Marseille
Photographie : www.google.fr



Skate-park de Bordeaux et Paris

Images : www.google.fr

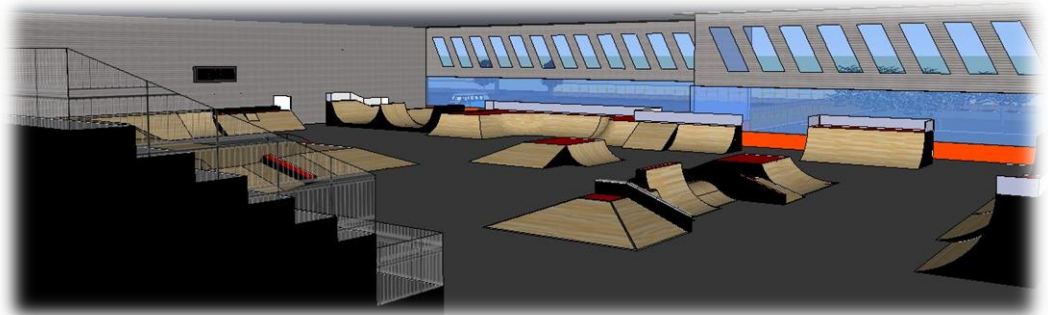
Celui de Marseille est annoncé comme une référence européenne. Dijon souhaite avoir un skate-park qui sera une référence en France. Ce sont dans les différentes particularités de ce skate-park que Dijon compte proposer un bâtiment innovant et attractif.

b) Des spécificités pour se distinguer.

1) Deux ambiances pour deux saisons.

L'objectif est clair : alors que l'ancien skate-park était moins fréquenté en été car cette infrastructure fermée ne dispose d'aucun système de refroidissement, la création à la fois d'un skate-park intérieur climatisé et d'un skate-park extérieur, à l'air libre, permet l'accueil des pratiquants dans de meilleures conditions toute l'année.

D'un coté une salle climatisée, permettant l'accueil des pratiquants et sportifs dans de bonnes conditions lors de la saison estivale afin de garder un chiffre de fréquentation constant. Alors qu'anciennement, les températures élevées fatiguaient les jeunes dans leurs activités, ils peuvent aujourd'hui disposer d'un lieu plus adapté l'été malgré les fortes températures. Axé sur des pratiques dites « park » et « street », cela signifie que ce skate-park s'inspire de l'ancien bâtiment avec des modules similaires ainsi que du type de module que l'on trouve dans les skate-parks cités précédemment ce qui reflètent les tendances actuelles. La superficie de cette aire sera d'environ 3000m², donc 5 fois plus grande que l'aire de « street » de l'actuel skate-park.



Vue de l'intérieur du skate-park
Réalisation personnelle, Google Sketch'Up

De l'autre coté, le skate-park extérieur est un avantage indéniable. Alors que le skate-park intérieur est prévu pour fonctionner de façon plus régulière tout au long de l'année, le skate-park extérieur propose un second lieu de pratique, ouvert dès que le temps le permet, ce qui signifie à Dijon du mois d'avril au mois d'octobre. L'avantage de cet équipement est surtout dû à sa construction en forme de « bowl », bien différent des aires dites « street » ou « park », qui séduira et attirera d'autres pratiquants. Pour les pratiquants, cela permettra aussi de s'entraîner sur des modules bien différents, qui leurs permettra donc d'éviter une lassitude possible en s'entraînant tout au long de l'année dans le même lieu. Cette aire de 46x40m à une superficie de 1840m², trois fois plus grande que l'aire de « street » de l'actuel skate park.

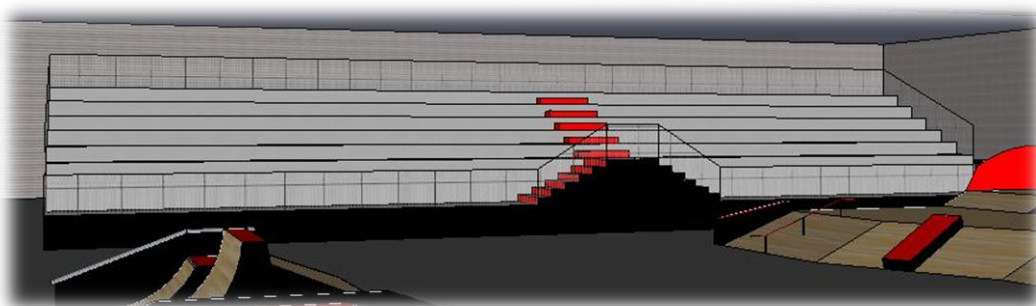


Vue de l'extérieur du skate-park
Réalisation personnelle, Google Sketch'Up

2) L'accueil du public.

Alors que ses sports sont de plus en plus à la mode, il faut penser aux nouveaux spectateurs. C'est pour cela que le skate-park intérieur de Dijon propose un équipement très rare : un gradin.

Même si la principale fonction de ce skate-park est d'accueillir des pratiquants régionaux, il ne faut pas oublier que les sports comme le bmx, le roller ou le skateboard sont de plus en plus médiatisés et que le nombre de compétition évolue, avec des chiffres à la hausse. Aucun chiffre ne permet de prédire le nombre de personne capable de venir encourager les sportifs, mais si le nombre d'inscrit lors de ces compétitions augmente, le public augmente aussi. Il est aussi possible pour les parents et autres visiteurs de venir s'asseoir et observer les enfants ou amis venus s'adonner à leur sport en étant accueilli à un endroit où la vue permet de profiter de chaque recoin de l'installation.



Skate-Park de Dijon, gradin
Realisation personnelle, Sketch'Up

C'est pour cela que le skate-park de Dijon sera équipé d'un gradin, permanent, de 35m de large, à 5 étages avec une capacité d'accueil estimé à 250 personnes. C'est avec cet équipement rare que Dijon montre sa volonté d'accueillir du public et des compétitions importantes qui attirent des spectateurs. La décision du choix d'un skate-park par rapport à un autre peut avoir des conséquences et des retombées très importantes sur le skate-park, mais aussi sur la ville de Dijon, d'un point de vue économique et représentatif. Les nouveaux moyens de communication que l'on trouve sur internet, principalement la vidéo, participent à l'augmentation du potentiel attractif de cette infrastructure.

Et un parking fait aussi parti du projet, car lorsque l'on se rend au skate-park actuel, il faut se garer dans la rue, proche des habitations qui entourent ce skate park. Afin de faciliter le stationnement et de ne pas gêner la population voisine, un parking de 46 places standard et 3 places handicapées est prévu.



Vue du parking du skate-park
Réalisation personnelle, Google Sketch'Up

3) Des modules pour tous.

Comme le veut la politique sportive de la ville de Dijon, c'est donc un skate-park accessible à tous les pratiquant que l'on souhaite construire. Deux aspects différents sont donc à prendre en compte : les différentes pratiques, roller, bmx et skateboard, et les différents niveaux de pratiques, débutant ou professionnel.

Le travail sur les deux skate-parks construits permet tout d'abord de satisfaire deux demandes différentes : celle des fans de « street » et « bowl » avec le skate-park extérieur et celle dite « park » et « street » avec celui en intérieur. Cela permet déjà de satisfaire un plus grand nombre de pratiquant.

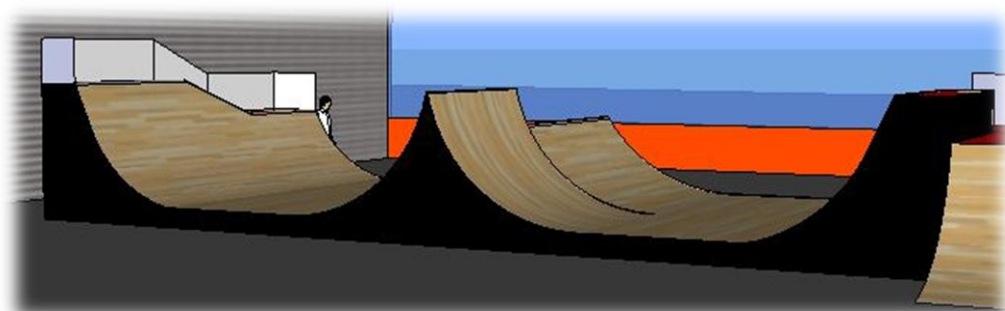
C'est donc pour cela que ce skate-park est formé de nombreux modules, une vingtaine dans le skate-park intérieur, offrant aux pratiquants une très grande diversité et de nombreuses possibilités d'enchaînement de figures. Les difficultés sont donc toutes différentes en un même lieu. Plus adaptés au roller et bmx avec des modules avec des dimensions généreuses qui satisferont un large public, surtout celui de l'ancien skate-park, il est tout de même possible pour les skateurs de profiter de cette infrastructure.





Vue du skate-park intérieur depuis les gradins
Réalisation personnelle, Sketch'Up

Par exemple, l'épine central (appelé chez les pratiquants « spines ») de la « mini rampe », avec deux inclinaisons et hauteurs différentes, permet de satisfaire les débutants qui souhaitent s'initier et apprendre, et les professionnels, pour exprimer leur talent sur des modules à la hauteur de leur niveau.



Vue de la « mini rampe » et des ses deux « spines ».
Réalisation personnelle, Sketch'Up

Pour satisfaire les skateurs, qui sont plus amateurs de skate-park typé « street » et « bowls », sorte de cuvette, ils seront plus attirés par les modules du skate-park extérieur, même si un module leur est consacré à l'intérieur. Plus adaptées à la pratique du skateboard, il est néanmoins prévu pour tous les pratiquants, encore une fois en fonction de leur discipline et de leur niveau.



Vue du skate-park extérieur.
Réalisation personnelle, Sketch'Up.

4) Des annexes pour le bâtiment.

La conjoncture actuelle, qui oblige à réduire au maximum les coûts, se fait ressentir aussi dans le cadre de cette création de skate-park.

Le choix se porte donc sur la construction d'une enceinte directement connectée avec le skate-park, dans laquelle on trouverait des annexes : un fast-food, un magasin et des bureaux. Le but étant de mettre à disposition, en location, des fonds de commerce et des bureaux, afin de récupérer un loyer qui serait une rentrée d'argent complémentaire de celle des entrées du skate-park.

Tout d'abord, on peut prévoir la création d'un fast-food car l'ancien skate-park étant ouvert principalement de 14h à 22h, il serait donc possible de se restaurer sur place, aussi bien à l'heure du goûter qu'à l'heure du diner, avec un lieu adapté au style de restauration des jeunes.

L'implantation d'un magasin, sûrement axé sur la vente de produit spécialisé dans les pratiques de sport alternatif comme le roller, le skate et le bmx pourrait aussi être une option intéressante pour ce nouveau skate-park et ses annexes. Plus proche de sa clientèle, son commerce pourrait avoir un franc succès.

Enfin, des bureaux seraient mis en location pour les associations qui profitent du skate-park. En plus de locaux construits pour qu'elles puissent stocker leur matériel, elles pourraient profiter des bureaux pour avoir un espace de travail proche de leur lieu d'activité.

c) Les normes de sécurité et matériaux.

Pour que ce skate-park soit réalisable, il faut qu'il réponde à de nombreuses normes de sécurité.

Ces normes portent sur les matériaux employés dans le skate-park ainsi que sur les formes des modules.

En ce qui concerne les modules, ce sont les rayons de courbures et les pentes qui sont réglementés, avec une tolérance indiquée dans les livres de normes. Chaque liaison entre sol et module est étudiée car il est nécessaire de retrouver une plaque de jonction qui vient réduire l'angle entre chaque liaison.

Il y a aussi des normes pour les matériaux utilisés. Le bois et le contre-plaqué sont les matériaux les plus courants pour les modules, alors que comme c'est le cas dans le skate-park actuel, le sol est en résine. Pour l'extérieur, le matériau le plus courant est le béton, surtout pour les skate-park de type « bowl » et les angles doivent être recouverts pour qu'il ne soit pas dangereux, bien souvent par des plaques métalliques aux arêtes arrondies, qui ont aussi l'avantage de permettre au pratiquant des figures de glisses.

Pour assurer la sécurité des pratiquants, il faut aussi mettre en place des règles sur le port des protections. C'est pour ça qu'il faut aussi prévoir, comme c'est le cas dans le skate-park existant, la possibilité de location de toutes les protections obligatoires ou recommandées pour une pratique en toute sécurité.

d) Conclusion partielle.

C'est donc un skate-park complet, moderne que l'on souhaite construire.

Pour cela, il faut s'inspirer des dernières constructions réalisées en France, qui font office de référence.

Pour parvenir à ce but, on prend le choix de créer un espace ludique qui profite à tous les pratiquants, avec des modules de différents types qui satisferont chacun et qui offrent deux aires de pratique différentes et complémentaires.

V) Financement et gestion

Afin de réaliser cette infrastructure, le maître d'ouvrage « le Grand Dijon » aura la possibilité de choisir un partenariat public-privé. Le privé optera, soit pour la construction du skate-park, soit pour sa gestion, voir les deux combinés.

a) Les différents partenariats envisageables.

1) Le marché public.

« Les marchés publics sont les contrats conclus à titre onéreux avec des personnes publiques ou privées par les personnes morales de droit public, pour répondre à leur besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. »
Extrait du livre : Les contrats de partenariats publics privés.

Le maître d'ouvrage se doit donc, quelque soit les travaux à effectuer, d'ouvrir un marché public dans lequel des candidats proposent une offre qui répondra au mieux au cahier des charges défini par le maître d'ouvrage. Ce marché doit répondre aux principes fondamentaux du code des marchés publics :

- Le principe d'égalité des concurrents, c'est-à-dire que chaque candidat doit être évalué de façon équitable.
- Le principe de libre accès à la commande public, parce que chaque candidats répondant aux conditions définis par le maître d'ouvrage doit être en droit de présenter sa candidature.
- Le principe de transparence des procédures, pour que la publicité sur l'ouverture du marché soit correctement faite et que les procédures d'attribution du marché soit impartiales.
- Le principe de sanctions du non respects des principes, c'est-à-dire d'annulation du marché si les règles précédentes ne sont pas respecter.
- L'offre économiquement la plus avantageuse, c'est-à-dire que la proposition la moins onéreuse sera celle choisie.

Dans le cas de notre skate-park, plusieurs marchés peuvent être ouverts, un pour le bâtiment et ses fondations où les entreprises du bâtiment seraient en concurrence, un pour l'équipement intérieur plutôt adapté au constructeur de skate-park, un dernier pour les services, personnel d'entretien ou de gestion du skate-park.

Dans tout les cas, ces marchés sont de courtes durées et ne concernent que la construction du skate-park, dont l'achèvement correspond à la fin du contrat et le paiement se fait de manière directe de la part du commanditaire.

2) Les partenariats public-privés.

Différent types de partenariat existent, avec tous des spécificités bien particulières qu'il est bon de connaître pour choisir celui qui correspond le plus à la situation. Celui-ci se retrouve bien souvent dans le milieu du sport en ce moment, comme le dit l'article du Monde du 29/12/10 : « *Les collectivités locales sont de plus en plus souvent amené à confié au privé, sous forme de concession ou de partenariats public-privé, le financement ou l'exploitation de leurs équipements et de leurs services. C'est ainsi que la ville de Marseille a fait appel à Bouygues pour rénover son stade vélodrome, Nice, à Vinci pour construire le sien, et Lille à Eiffage, tout cela en vue de l'Euro 2016...* » .

Dans ce cas, la construction et la gestion du skate-park peuvent être prévues dans le contrat de longue durée compris entre 10 et 40 ans par exemple, et le financement reste à la charge du maître d'ouvrage et se fait sous forme de loyer étalé dans le temps sur toute la longueur du contrat.

3) Les délégations de services publics.

Troisième partenariat envisageable, ce dernier concerne la totalité des services qui peuvent être offerts au sein du skate-park.

Dans ce cas, une personne morale de l'autorité publique confie la gestion d'un service public à un privé. Donc la délégation de service publique est un service rendu à l'utilisateur du skate-park et non à la ville de Dijon, comme pouvaient être les autres partenariats.

Spécificité de ce mode de gestion dans le cas du skate-park, c'est le privé qui fixe les prix d'entrée au skate-park afin de se rémunérer.

b) Conclusion partielle

Pour organiser la construction et la gestion du skate-park, il existe donc trois choix possibles.

La ville de Dijon et le Grand Dijon ont pris l'habitude de choisir la délégation de service publique comme mode de gestion de ses nouvelles infrastructures. C'est le cas pour le Zénith de Dijon, la piscine olympique ou encore la salle d'escalade.

Dans le cas du skate-park, ce mode de gestion serait le même que celui qui a été choisi à Nantes et à Troyes pour leur skate-park. Dans ces deux cas, ce sont deux associations qui ont pris en main la gestion de l'infrastructure.

VI) Conclusion

Nouvel équipement sportif, le skate-park fait désormais partie des infrastructures sportives dont de nombreuses villes se dotent. A Dijon, l'infrastructure existe déjà mais son avenir est incertain. La destruction de ce skate-park étant prévue dans le plan local d'urbanisme, la question de la reconstruction est donc d'actualité.

C'est dans le but de répondre à des enjeux qui sont importants pour la ville de Dijon que ce projet a été réalisé. En s'appuyant sur la politique sportive formulée par la ville, ce nouveau skate-park est pensé pour tous les utilisateurs de l'ancien skate-park, les associations déjà présentes et les nouveaux utilisateurs potentiels. Conçu comme un lieu d'échange et de rencontre entre pratiquant, ce projet s'inspire du skate-park précédent et des autres skate-parks récemment construits.

En un seul et unique site, ce sont en fait deux skate-parks qui sont proposés. Deux ambiances différentes, deux styles de pratique différents pour satisfaire au maximum tous les utilisateurs, c'est ainsi que ce projet de skate-park souhaite se démarquer. De nombreux modules, des dimensions différentes et adaptées à toutes les pratiques, c'est ainsi que le mélange culturel et sportif est réaliser entre utilisateurs de ce nouveau skate-park. Avec la construction d'annexes, cette infrastructure sera un véritable complexe sportif.

Bibliographie :

Livre :

- Jean Pierre CHRUSZEZ, *LES BATISSEURS* : tome II : les contrats de partenariats public-privé. Territorial éditions, Septembre 2006. 210 pages.

Article :

- Isabelle REY-LEFEBVRE, *Les villes confient de plus en plus leurs équipements au privé*, lemonde.fr, 29/12/2010

Webographie :

- www.dijon.fr
- www.grand-dijon.fr
- www.insee.fr
- www.agoride.com/bmx
- www.agoride.com/skate
- www.ffrs.asso.fr
- www.constructo.fr
- www.theedge.fr
- www.lehangar-skatepark.com
- www.palaisomnisports-marseille.com
- www.rollerenligne.com
- www.skateparks-france.fr
- www.skateparkdelyon.com

Date de visite située entre mars, avril et mai 2011

Table des matières :

Avertissement :	3
Remerciements :	4
Table des matières :	5
Introduction :	6
I) Dijon : Présentation de la ville.....	7
a) Situation géographique.	8
1) Présentation globale.	8
2) Histoire et patrimoine.	9
b) Démographie et économie dijonnaise.	10
c) Dijon, ville sportive.....	12
1) Politique sportive de la ville de Dijon.	12
2) Infrastructures sportives récentes ou en projet.	13
d) Conclusion partielle.....	15
II) Un nouveau skate-park, évaluation de la demande.	17
a) La demande d'un nouvel équipement.	18
b) L'infrastructure déjà présente.	19
c) La concurrence à proximité.	20
d) Les activités qui en profitent.	23
1) Le grand public.	23
2) Le milieu associatif.	23
e) Conclusion partielle.....	24
III) Les enjeux d'une reconstruction.	25
a) Le maintien de cet équipement.	26
b) Stratégie d'implantation du skate-park.....	26
c) Conclusion partielle.....	29
IV) Proposition d'aménagement	31
a) Un skate qui suit la tendance actuelle.	32
b) Des spécificités pour se distinguer.	33
1) Deux ambiances pour deux saisons.	33
2) L'accueil du public.	35
3) Des modules pour tous.	36

4) Des annexes pour le bâtiment.	38
c) Les normes de sécurité et matériaux.	38
d) Conclusion partielle.	39
V) Financement et gestion.	41
a) Les différents partenariats envisageables.	42
1) Le marché public.	42
2) Les partenariats public-privés.	43
3) Les délégations de services publics.	43
b) Conclusion partielle.	43
VI) Conclusion.	44
Bibliographie :	45
Webographie :	45
Table des matières :	46
Résumé :	48

Construction d'une infrastructure sportive : Skate-park de l'agglomération dijonnaise

Résumé :

Ce projet est une réflexion sur une proposition d'aménagement d'un skate-park pour la ville de Dijon.

Alors qu'un skate-park existe déjà mais que sa destruction est prévue dans une dizaine d'années, il était donc nécessaire de prévoir d'en reconstruire un nouveau. Ce dernier doit tout d'abord s'inscrire dans la politique sportive de la ville de Dijon, en respectant les objectifs de cette dernière, et doit s'inspirer des tendances actuelles pour devenir un skate-park attractif. Le travail s'effectue donc sur les modules ainsi que les équipements annexes que ce dernier proposera à la clientèle, le but étant de faire du skate-park de Dijon une référence en France.

Mots clefs :

Dijon / Politique sportive / Reconstruction / Skate-park / Tendances / Pratiques / Sécurité / Gestion